

EN DIRECT DE CHOISY

La Bochetière, La Boulois, La Brosse, Buisson-Bailly, La Cadine, Le Carrouge, Champbonnois, Cofféry, Les Deux Maisons, L'Epauche, Le Fays, La Fresnois, L'Hommée, Malnoue, Le Merger, Le Montcel, Le Petit Choisy, Les Queurses, Le Ru Des Rieux, Les Sablons, La Tuilerie, Villars Les Massons.



MAIRIE :

5, Route de la Ferté-Gaucher
77320 CHOISY-EN-BRIE

☎ 01 64 75 81 90

mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr - www.choisy-en-brie.fr

LE MOT DU MAIRE



Chères Choiséennes, Chers Choiséens,

L'été 2023 sera-t-il celui de tous les records ? On dit souvent que les records sont faits pour être battus mais malheureusement dans le cas des phénomènes météorologiques, ce n'est pas souhaitable, car cela peut entraîner des dommages humains ou matériels.

À ce propos, suite à des mouvements de terrain différentiels ayant causé des fissures sur des habitations, notre commune a déposé une demande de reconnaissance de catastrophes naturelles auprès de la Préfecture. Malheureusement nous venons d'être informés de son rejet.

Le changement climatique est de plus en plus flagrant, et nous allons devoir nous adapter car il impacte notre vie quotidienne. Ces derniers mois ont été rythmés par les arrêtés préfectoraux, surveillant l'état des cours d'eau et des nappes phréatiques, modulant les conditions d'usage de l'eau; plusieurs alertes canicule ont été déclenchées.

Les directives gouvernementales vont en ce sens : obligation de définir des zones d'accélération du développement des énergies renouvelables, plan de protection de l'atmosphère...

Le côté positif de cette météo plus qu'ensoleillée est qu'elle a permis à de nombreux choiséens de profiter pleinement des festivités des 13 et 14 juillet, du forum des associations, des brocantes et de la traditionnelle fête du Tillet. Toutes ces manifestations, appréciées d'un grand nombre, sont cependant dénigrées par d'autres : difficultés de circulation, de stationnement, nuisances sonores. Le bonheur des enfants et des plus grands, pour quelques heures ou un week-end, méritent bien quelques concessions et de supporter des inconvénients temporaires. Avec un peu de tolérance et d'indulgence, l'harmonie règnera dans le village !

Je me réjouis par ailleurs de la diversité des activités proposées sur notre commune, de quoi satisfaire ou occuper tout un chacun dès 3 ans, qu'il s'agisse de sport, d'activités artistiques ou ludiques. Pour nos aînés, la mairie, l'association « Jeunes d'Autrefois » et l'ADMR ont relancé les après-midis récréatifs depuis le 5 octobre (voir article).

La multiplicité de ces activités nous conforte dans le choix des travaux de rénovation des salles associatives, prévus aux termes du contrat rural initié en 2018 et du contrat Fonds Equipement Rural en 2020.

Ce contrat rural étant maintenant achevé, nous sommes en cours de réflexion pour déposer un nouveau dossier dès que possible, sachant que ce type de demande est parmi le mieux subventionné et permet d'engager des travaux de grande importance. Vous avez d'ailleurs été invités à en voir les réalisations et à visiter les locaux concernés à l'occasion des journées du patrimoine ; malheureusement seules quatre personnes se sont déplacées, « quel dommage ! ».

Autre point de la vie communale : notre agent technique, Sébastien PANIER, a vu sa demande de mutation accordée. Bonne installation à lui dans ses nouvelles fonctions et merci de réserver le meilleur accueil à son successeur Julien NOEL, que vous aurez l'occasion de rencontrer dans les rues du village.

Enfin, je tiens à féliciter Anne CHAIN LARCHÉ pour sa réélection au Sénat : elle est un précieux soutien pour notre commune et la ruralité, je sais pouvoir compter sur elle.

Votre Maire,

Daniel TALFUMIER

Bonjour les bébés

Le 7 août 2023 Ellie BOUSSUGE GUILLARD
Le 28 août 2023 Milhan TAVARES
Le 11 septembre 2023 Logan DETRY SISMEIRO FRANCISCO

Vive les mariés !

Le 12 août 2023 Ruddy LIBOS et Gaëlle PEREZ
Le 23 septembre 2023 Steve DESVERGNE et Marjorie MICHELETTO

Il nous a quittés

Le 13 juillet 2023 Edouard Henri TRUCHAN

ARRIVÉE D'UN NOUVEL AGENT TECHNIQUE



Comme vous avez pu le lire dans le mot de notre Maire, Sébastien PANIER, agent technique depuis plus de 10 ans sur la commune, a choisi de voguer vers d'autres horizons. Il exercera désormais au même poste mais dans une commune de la Mayenne. Nous lui souhaitons une belle continuité dans ses nouvelles fonctions.

Début septembre, c'est Julien NOEL, qui a pris le relais. Habitant Choisy-en-Brie et fort de ses expériences professionnelles précédentes, à la fois dans le technique comme dans les espaces verts, ses compétences ont permis une prise de poste sans difficulté. Bienvenue à lui dans l'équipe !



COUP DE GUEULE

Malgré les informations que nous vous transmettons régulièrement concernant l'urbanisme, nous découvrons encore des fenêtres remplacées, des volets roulants posés avec des coffres apparents bien qu'interdits, des changements de couleurs d'huisseries, la pose de portails, la création d'ouvertures... et tout cela sans aucune déclaration en mairie !

Obtenir une déclaration préalable de travaux est obligatoire lorsque votre projet vient à modifier l'aspect extérieur de votre habitation.

D'autre part, les travaux effectués sur des bâtiments situés dans le périmètre des 500 mètres autour de notre église classée, doivent être soumis à l'accord de l'architecte des bâtiments de France et pourront faire l'objet d'un traitement particulier (tuiles de pays, teintes spécifiques, pas de PVC...).

Notre commune est régie par le règlement de son Plan Local d'Urbanisme qui définit les matériaux autorisés, les teintes, les hauteurs et les implantations des constructions selon la zone dans laquelle votre bien se situe. Ce document est disponible sur notre site internet ou peut être retiré en mairie.

Notre service urbanisme se tient à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches. Si nous voulons que notre commune préserve son charme et son âme de village briard, cela ne tient qu'à vous !

RENTRÉE DES CLASSES



À CHARTRONGES



À CHOISY-EN-BRIE

C'est sous un beau soleil que le 4 septembre dernier nos bambins ont effectué leur rentrée scolaire.

Cette année, le SRPI regroupe sept classes à CHOISY avec 167 élèves, de la maternelle au CE2-CM1 et deux classes de cours moyen avec 52 élèves à CHARTRONGES. Nous leur souhaitons une belle année scolaire !

Vacances de la Toussaint:

du samedi 21 octobre au lundi 06 novembre 2023

Vacances de Noël:

du samedi 23 décembre 2023 au lundi 08 janvier 2024

Vacances d'hiver:

du samedi 10 février au lundi 26 février 2024

Vacances de printemps:

du samedi 06 avril au lundi 22 avril 2024

Vacances d'été:

du samedi 06 juillet au lundi 02 septembre 2024

Les élèves n'auront pas cours le vendredi 10 mai 2024 (pont de l'Ascension)

SORTIE ADMR DU 29 JUIN

Suite à la vente des objets fabriqués par les bénéficiaires de l'ADMR, Julie et Nicole, intervenantes, ont réfléchi à comment faire plaisir aux créatrices.

Leur idée folle, emmener leurs quatre « drôles de dames » visiter le parc animalier « TERRES DES SINGES ».

Ce fût une journée riche en partage et en émotions. Elles ont eu la chance d'être accompagnées par un soigneur qui a pris le temps de leur expliquer sa passion pour les oiseaux.

Toute l'équipe est partie chargée de souvenirs et des étoiles plein les yeux. Dès le lendemain, toutes voulaient déjà repartir.

À la vue de leur joie, Julie et Nicole envisagent de renouveler l'opération en confectionnant des objets qui seront vendus aux marchés de Noël.



Samedi 1^{er} juillet, s'est tenue la brocante nocturne attendue par beaucoup d'exposants. Malheureusement, la météo s'est dégradée en fin de matinée pour se maintenir ensuite jusqu'à la fin de la journée. Une belle réussite néanmoins ! Merci à tous les bénévoles.

13 JUILLET – GRILLADE PARTY

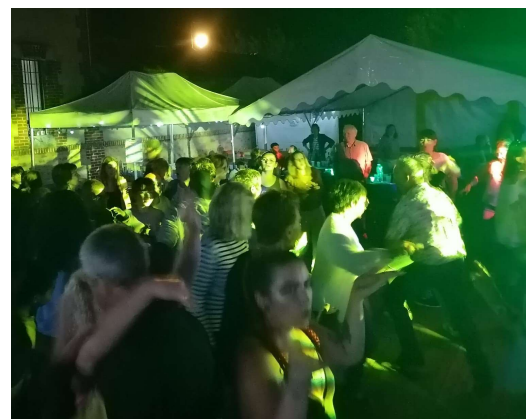
C'est sous une météo clémente que plus de 650 repas ont été servis à la fameuse GRILLADE PARTY du 13 juillet organisée par ANIMATION LOISIRS.

Après s'être restaurés, les choiséens ont emmené leurs enfants à la mairie où des lampions leur ont été distribués pour la retraite aux flambeaux. Ceci a eu pour effet, la nuit aidant, de produire un long cortège fluorescent, illuminant de façon fantomatique les rues de notre bourg, pour le plus grand plaisir de nos petites têtes blondes.



Ensuite le feu d'artifice, offert par la municipalité, embrasa le ciel de mille et une fusées aux couleurs incandescentes, dans un fracas explosif impressionnant.

De retour sur la piste de danse, l'ambiance de folie assurée par notre DJ a permis aux fêtards de profiter de cette soirée jusqu'au bout de la nuit.



COMMÉMORATION DU 14 JUILLET



Ce 14 Messidor (juillet en calendrier révolutionnaire), les sans-culottes de Choisy-en-Brie se sont rassemblés devant la Mairie pour le défilé en l'honneur de leur fête nationale. Après avoir traversé le village au son de la musique militaire, déposé une gerbe au pied du monument aux morts, et écouté attentivement le discours de Monsieur le Maire, le cortège se dirigea vers le préau de l'école où la traditionnelle rondelle, offerte par l'équipe municipale, les attendait.

Et, si les bonnets phrygiens n'étaient pas de mise, la bonne humeur et la convivialité, elles, étaient bien présentes.



FÊTE DES VOISINS (SUITE ET FIN)



Le dernier épisode de la série « Fête des Voisins 2023 » s'est déroulé à Cofféry !

Rendez-vous l'année prochaine pour la nouvelle saison...

FORUM DES ASSOCIATIONS



Le 8 septembre s'est tenu le « FORUM DES ASSOCIATIONS » organisé par la mairie. Le soleil étant de mise, les stands ont été installés cette année en plein air. Nous avons pu compter sur la présence d'une majeure partie des associations choiséennes ainsi que des responsables des activités sportives et culturelles proposées sur Choisy. Merci à eux ! Nous avons la chance que notre commune soit riche d'activités et de manifestations.

À vous d'en profiter et de les faire perdurer !



Dès le vendredi soir, la fête du TILLET, qui historiquement a toujours lieu le troisième week-end de septembre, était lancée.

Cette année, la place de l'église était bien chargée en attractions et stands divers. Malgré l'absence du manège à sensations « COCO SURF », la confiserie a fait son retour avec, entre autres, ses nougats et boules de coco.

Comme à l'habitude, les enfants scolarisés à Choisy et Chartronges se sont vu offrir deux tickets par le syndicat des écoles, afin de pouvoir profiter du manège ou des auto-tamponneuses avec les copains.

Le dimanche 17 septembre, ANIMATION LOISIRS organisait sa brocante dans la grande rue, devenue piétonne pour l'occasion. Ses bénévoles tenaient la buvette et ont su vous régaler avec des saucisses et brochettes au barbecue, les fameuses omelettes de Chantal, frites, crêpes... et boissons diverses.

Malgré une météo favorable, peu d'exposants ont fait le déplacement. La plupart d'entre eux étaient des choiséens. Nous remercions donc les habitants d'avoir joué le jeu.



En revanche la fête foraine a généré une belle fréquentation.



REPRISE DES ATELIERS NUMÉRIQUES

Comme l'an dernier, l'ADMR de Choisy-en-Brie propose des cours d'initiation à l'informatique, gratuits, pour TOUS sans condition d'âge ni de niveau.

Cette année vous avez la possibilité de choisir le support qui vous convient le mieux : tablette ou ordinateur. Cet enseignement est dispensé par un conseiller numérique de la CC2M et encadré par des bénévoles de l'ADMR.

Les cours auront lieu à la Maison France Services, 6, rue Ernest Delbet à la Ferté Gaucher :

- le jeudi matin de 10h à 12h tous les quinze jours à partir du jeudi 5 octobre 2023 pour les tablettes,
- le lundi après-midi de 14h à 16h, également tous les quinze jours à partir du lundi 09 octobre 2023 pour l'ordinateur.

Nous limitons les places à 8 personnes par session pour une meilleure efficacité. N'hésitez pas, venez nous rejoindre et inscrivez-vous rapidement auprès de Mme Liliane ROZEC au 06 22 92 08 52.

TAXI DE CHOISY-EN-BRIE

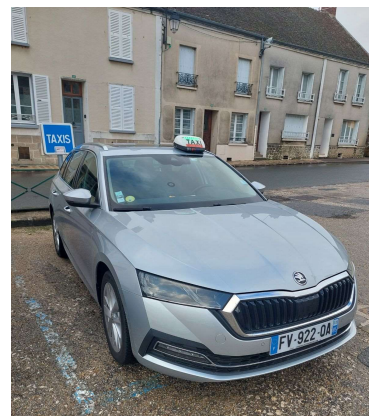
En 2020, Christophe PAQUIER, un habitant de La Boulois, s'installait en tant que chauffeur de taxi sur la place de l'église de CHOISY-EN-BRIE : Transports privés (restaurant, aéroport, gare, courses...) ou déplacements professionnels, disponible 7 jours sur 7 et 24h sur 24 pour toutes distances.

Après 3 ans d'activité, il a obtenu son agrément. Désormais conventionné CPAM, il peut assurer vos déplacements médicaux !

N'hésitez pas à le contacter, il est là pour vous aider.

Tel : 06 75 09 91 71

e-mail : christophe.paquier77@orange.fr



ACCUEIL DES ENFANTS LE MERCREDI

Le Syndicat des écoles propose un accueil pour les enfants le mercredi de 07h00 à 18h45 hors vacances scolaires. Chaque semaine sont proposés un atelier culinaire et une activité manuelle, sans oublier, bien évidemment, les parties de jeux avec les copains !

Deux formules s'offrent à vous :

- la demi-journée : 15 € repas non compris (peut être commandé au prix du repas de la cantine)
- la journée entière : 25 € repas compris.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Loulou au 06.37.24.81.08.



APRÈS-MIDI JEUX



Depuis le 5 octobre, un après-midi jeux est organisé un jeudi sur deux dans la salle RIVIERE de 14h à 17h.

Au programme, jeux de société, jeux de cartes, pétanque... Tout cela autour d'un moment gourmand.

Cette activité est ouverte à tous.

Pour plus de renseignements, contactez Jacques ROUARD au 06.80.90.36.36.



Tous les cinq ans, les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées. Pour Choisy-en-Brie, cette campagne se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024. Afin de mener à bien cette enquête, la mairie recherche plusieurs agents recenseurs.

Missions / conditions d'exercice :

- suivre obligatoirement les formations organisées par l'INSEE,
- effectuer la tournée de reconnaissance : repérer les adresses du secteur attribué et les faire valider par la coordonnatrice communale,
- assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune,
- assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée,
- accompagner et inciter les habitants à répondre par Internet et suivre les réponses,
- rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières rencontrées à la coordonnatrice communale,
- travail en journée, en soirée et le samedi. Déplacements sur le secteur prédéfini pour le recensement.

La rémunération est calculée :

- soit sur la base d'un indice de la fonction publique
- soit sur la base d'un forfait
- soit en fonction du nombre de questionnaires

Quel que soit le choix du mode de rémunération, celle-ci ne peut être inférieure au SMIC horaire.

Si vous êtes intéressé(e) et disponible, adressez un curriculum vitae à la mairie ou prenez rendez-vous par téléphone au 01 64 75 81 90 (matin).

AGENDA

<u>07 octobre:</u>	Loto des enfants (organisé par l'AMICALE SCOLAIRE)
<u>14 et 15 octobre:</u>	Salon des saveurs (organisé par ANIMATION LOISIRS)
<u>25 octobre:</u>	Halloween (organisé par l'AMICALE SCOLAIRE)
<u>16 novembre:</u>	Beaujolais Nouveau (organisé par ANIMATION LOISIRS)
<u>25 novembre:</u>	Loto du foot
<u>03 décembre:</u>	Sortie au marché de Noël à REIMS (organisée par ANIMATION LOISIRS)
<u>16 décembre:</u>	Loto gourmand (organisé par ANIMATION LOISIRS)



Psychologue spécialisée dans le vieillissement normal et pathologique, Sandrine DELABARRE se déplace à domicile afin de stimuler et maintenir l'autonomie des personnes et ainsi favoriser le fait de pouvoir vivre chez soi le plus longtemps possible.

Ses missions sont également l'écoute, le soutien et la prise en charge psychologique face aux problématiques du vieillissement : départ en retraite, perte d'autonomie, entrée en structure, maladie, sortie d'hospitalisation, peur face à la chute, perception de la mort, deuil...

Elle intervient également au sein des structures en fonction des besoins identifiés par les responsables ou par les familles et réalise des ateliers de stimulation mémoire individuellement ou en groupe.

Les consultations sont ouvertes aux aidants professionnels et familiaux.

Sandrine effectue également des bilans exploratoires des fonctions cognitives (mémoire...) après étude de la demande.

N'hésitez pas à la contacter au 07.50.05.72.39 ou sur psychezvous77@gmail.com

Vous pouvez également liker et suivre sa page Facebook : [psychezvous77](https://www.facebook.com/psychezvous77).



OCTOBRE ROSE



Nous profitons de l'édition de notre bulletin municipal pour faire écho à la campagne annuelle d'information et de communication « Octobre rose », afin de sensibiliser et d'inciter nos choiséennes au dépistage du cancer du sein.

MAISONS ILLUMINÉES

Pour enchanter les fêtes de Noël, pensez à décorer et illuminer votre maison !

En participant au concours des maisons illuminées, chaque réalisation sera récompensée lors de la cérémonie des vœux du Maire. N'hésitez pas à vous inscrire en mairie !

TAXE FONCIÈRE

Ça y est, les avis de taxes foncières sont arrivés !

Les personnes concernées ont pu constater une hausse qui pourra varier d'une commune à l'autre.

La loi de finances 2023 a introduit une série de mesures fiscales dont la revalorisation forfaitaire de 7,1 % des valeurs locatives servant de base à cette taxe. Pour rappel, notre commune a fait le choix de ne pas appliquer d'augmentation de ses propres taux.







HALLOWEEN

Comme tous les ans, l'AMICALE SCOLAIRE organise Halloween pour les enfants du RPI. Cette année, ce sera le 25 octobre à partir de 16h que les enfants déambuleront dans les rues du village pour récolter des bonbons ou jeter des sorts.

Afin de leur permettre d'identifier les maisons où ils seront les bienvenus, mais aussi pour ne pas déranger ceux qui ne souhaitent pas participer, nous vous invitons à découper l'encart ci-dessous et à le coller sur votre porte ou votre boîte aux lettres.



**Ici,
les sorcières, les monstres et les fantômes sont les bienvenus pour
la chasse aux bonbons !**

